

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

*Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire*

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION <i>Librairie E. LEMARIÉ</i> A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an....., 3 fr.	ANNONCES la ligne. 20 cent.	Un an....., 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

23 Septembre — Une femme de 59 ans, habitant le hameau d'Ilanvoile, canton de Sougeons (Oise), est massacrée pendant son sommeil, à coups de hache par son mari avec lequel elle vivait en mauvaise intelligence.

23 Septembre -- M. Carnot, président de la République, se rend à Beauvais, à l'occasion de la revue traditionnelle, à la suite des grandes manœuvres.

— Un important discours politique est prononcée par M. Goblet, au banquet qui a lieu à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la première République.

24 Septembre — Grande fête donnée à Vaucouleurs, à l'occasion de la pose de la première pierre du monument national en l'honneur de Jeanne d'Arc.

— Inauguration aux Andelys, du monument en l'honneur du peintre Chaplin.

— Le maréchal Martinez Campos est victime d'un attentat, au cours d'une grande revue qui avait lieu à Barcelone à l'occasion de la fête de la princesse des Asturies. Le maréchal est blessé et a son cheval tué sous lui. Deux généraux, un lieutenant, deux gendarmes et

plusieurs civils sont blessés. Un gendarme et un civil sont tués.

Les projectiles mis en usage se composaient de deux bombes de dynamite lancées par des anarchistes sous le cheval du maréchal. L'un des coupables est arrêté.

25 Septembre — Accident de chemin de fer en gare de Chateaufrenault. Le chauffeur et huit voyageurs sont blessés.

26 Septembre — Un vol des plus audacieux est commis près de St-Etienne, en plein jour, par quatre hommes masqués armés de poignards et de revolvers et qui, après avoir fait irruption chez une dame seule, la baillonnent et la menacent de mort, tandis qu'ils dévalaient la maison de fond en comble.

27 Septembre — Un quadruple assassinat est commis en Algérie sur la route de Batna à Lambèse.

28 Septembre — Triple asphyxie de trois jeunes enfants, occasionnée par la combustion accidentelle d'un paquet de linge déposé dans la chambre de ces malheureuses victimes, au Havre.

— Le célèbre véloceman Cassignard est victime d'une chute de cheval et reçoit à la tête plusieurs blessures profondes qui ne tardent pas à occasionner la mort de ce jeune champion du sport cycliste.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La distribution des prix de la Délégation cantonale, aux lauréats du certificat d'études, a été enfin fixée à aujourd'hui, 1^{er} octobre, à deux heures, à l'école communale des garçons, sous la présidence de M. J. Moquet, conseiller général du canton de Dammartin.

— Dimanche prochain 8 octobre aura lieu à deux heures, en la salle de l'Hôtel de Ville, la 3^e conférence publique de la Société d'horticulture du canton de Dammartin, par M. Berthault professeur de la Société.

Cette conférence comprendra :

1^o Cours pratique sur le mode de plantation et de taille des arbres à fruits.

2^o Considérations générales sur la fécondation des arbres fruitiers.

3^o L'Anthonome des Pommiers. Ses mœurs, ses ravages, sa destruction.

Nul doute que cette conférence dont le programme est des plus attrayants pour les jardiniers-horticulteurs, n'en réunisse un très grand nombre autour du dévoué professeur.

Passage de troupes — Le maire de Dammartin a l'honneur d'informer ses concitoyens que le 135^e régiment d'infanterie allant de Saint-Denis à Châtea-Thierry sera de passage à Dammartin le 3 octobre prochain.

Ces troupes d'un effectif de 46 officiers et 740 hommes seront logés dans tous les quartiers de la ville.

— Dans la nuit de jeudi à vendredi, un individu resté inconnu s'est introduit dans la boucherie de M. Bénardeau après avoir ouvert la grille de l'étal, fermée au moyen d'une chaîne et de cadenas.

Le voleur qui, hâtons-nous de le dire, a été volé, n'a trouvé dans le tiroir de la caisse, que 10 timbres-poste à 15 cent., 8 timbres à quittance et 18 bous de viande qu'il a emportés. Dans la salle à manger, il a visité les couverts, croyant faire main basse sur l'argenterie, mais il a été déçu et s'est retiré sans prendre autre chose, si ce n'est la chaîne, le collier et les cadenas de la fermeture.

M. et Mme Bénardeau qui couchent au rez de chaussée, n'ont rien entendu.

LONGPERRIER

Congédié par son patron, un ouvrier maréchal, nommé Carro Julien, âgé de 35 ans, a informé la gendarmerie de Dammartin d'un accident qui lui est survenu le 20 septembre dernier, et dont il rend responsable le sieur Crinon, son patron.

Carro terminait le travail d'une équerre de voiture à la machine à percer; au moment où il voulait retirer cette pièce qu'il tenait de sa main gauche, il essaya de saisir de sa main droite, sans regarder, le volant régulateur des poinçons. Sa main porta malheureusement dans les roues d'engrenage et il eut le petit doigt écrasé.

M. le docteur Beuve a dû procéder à l'amputation.

Carro soutient que les roues d'engrenage doivent toujours être recouvertes.

M. Crinon, entendu au sujet de cet accident, a déclaré qu'il était dû à l'imprudence de son ouvrier qu'il avait nourri pendant quelques jours à rien faire. Voyant qu'il se refusait même de tirer la tige du soufflet de forge et de... ramasser des pommes, il s'était vu dans l'obligation de le renvoyer.

Que faire ? La gendarmerie a visité nombre d'ateliers de maréchalerie et toutes les machines sont semblables. Les engrenages ne sont pas recouverts.

(Publicateur.)

LE MESNIL-AMELOT

Un vol de fruits a été commis dans le jardin de MM. Decouen et Marinier pendant la nuit de jeudi à vendredi dernier.

Un individu que la police recherche a enlevé une cinquantaine de poires et deux potirons, puis il a pris la fuite sans qu'on soit parvenu à le rattraper.

THIEUX

Nous avons raconté l'aventure du fameux Boule, qui, ayant eu la faiblesse de boire plus que de raison, le 4 septembre dernier, se trouvant à Juilly, chez des camarades, et ayant eu le visage quelque peu meurtri à la suite d'une ou de plusieurs chutes successives sur le pavé, s'était avisé de dire en rentrant à la ferme de Mme Gilles à Thieux, où il travaillait, qu'il avait été victime d'une tentative d'assassinat.

La police mise sur pied aussitôt, avait pressenti quelque ruse dans le *Jeu de Boule* et avait procédé à une enquête minutieuse qui ne tarda pas à lui faire découvrir l'artifice.

Boule en général avisé changea de tactique devant le tribunal et en est quitte pour une amende de 25 fr.

ERMENONVILLE

Jeudi dernier, 28 septembre a eu lieu à l'église Saint-Samson de Clermont, la cérémonie religieuse du mariage de M. Ferdinand Martin, lieutenant au 37^e régiment d'artillerie, fils de M. Léon Martin, ancien député de l'Oise, avec Mlle Jeanne Dufrenoy.

SAINTE-MARIE

Les élections municipales complémentaires de dimanche dernier, ont donné un résultat définitif en ce qui concerne M. Sainte-Beuve, ancien maire et M. Fourie, ancien adjoint, qui ont

été réélus le premier par 73 voix et le second par 62 voix sur 115 votants.

Viennent ensuite, sans avoir réuni la majorité absolue : M. M. Dubois, Verin fils, Victor Berthault, Jules Berthault, Léon Guénez et Charles Réveil-lion.

COURTAY

Mme veuve Carré, journalière, a été victime le 20 septembre d'un vol commis dans les circonstances suivantes :

Un jeune homme de 18 ans, Arthur L..., journalier sans domicile fixe, était occupé momentanément à une machine à battre qu'il quitta le jour du vol. Depuis cette époque il n'a plus reparu.

L... connaissait Mme Carré, chez laquelle il était allé, en compagnie d'un de ses camarades, pour boire le café. Il envoya cette dame chercher de l'eau-de-vie; c'est pendant son absence qu'il monta dans une chambre et y déroba une montre en argent d'une valeur de cinquante francs.

L... a été dénoncé par son camarade auquel il avait dit, en quittant l'habitation de Mme Carré : « Sauvons-nous, je viens de voler une montre ».

La gendarmerie recherche activement cet individu dont le signalement a été envoyé partout.

NANTUIL

Depuis quelque temps, la femme D... a beaucoup à se plaindre de son mari qui fréquentait une femme de mœurs légères.

Le 20 courant, cette pauvre délaissée s'armant de courage, alla relancer l'époux infidèle chez sa rivale. Celle-ci ayant fermé sa porte, ouvrit sa fenêtre, invectiva la femme D... et lui lança un pot de fleurs qui heureusement ne l'atteignit pas. Le mari s'or-



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice

18293

CB

2694

SHAS



0 000000 096942

fit alors et réintégra sans mot dire le domicile conjugal ; mais en arrivant il saisit sa femme, la battit comme plâtre et lui serra fortement le cou, menaçant de l'étrangler ; ce ne fut qu'aux cris de ses deux petits enfants qu'il abandonna la malheureuse.

Procès-verbal de cette scène a été dressé.

(Journal de Senlis)

CLAYE-SOUILLY

Une dame B... se présentait, le 18 septembre dernier, à la gendarmerie de Claye et y déposait une plainte con son mari.

Les motifs de leur querelle sont des plus futiles : B... avait vendu à l'insu de sa femme une certaine quantité de foin provenant des prairies de cette dernière.

La femme B..., mécontente, dit au mari qu'aucun fourrage ne sortirait plus de leur maison sans qu'elle en fut avertie ; une violente discussion éclata. Perdant patience, le mari se précipita sur sa femme et lui porta plusieurs coups de poing.

Les blessures sont sans gravité, néanmoins le mari a été l'objet d'un procès-verbal.

(É. to de la Brie)

ÉTAT CIVIL

VILLE DE DAMMARTIN

Du 25 septembre — Mariage entre Louis Meunier, tailleur de pierres et Joséphine Chatelain, blanchisseuse.

Du 28 septembre — Décès de Mathilde Tesson, âgée de 17 ans.

FAITS DIVERS

UN PRÉDICATEUR MEURTIER

Un cas horrible de folie religieuse est signalé du district de Saratow, en

Russie. Un prédicateur anabaptiste se livrait, dans le bourg de Latrig, à une propagande effrénée, s'efforçant de faire accroître aux paysans qu'ils pouvaient ressusciter les morts. Etant allé visiter un paysan il voulait donner la preuve de sa mission divine ; il saisit tout à coup un enfant au berceau, et l'étrangla sous les yeux de la mère terrifiée. Puis l'aliéné, s'adressant à l'enfant, s'écria d'une voix forte : « Au nom du Tout Puissant, je vous somme de revenir à la vie. » Cette abjuration restant naturellement sans effet, il insuffla, à l'exemple des prophètes, de l'air dans le nez et la bouche de sa petite victime, criant toujours : « Reviens à la vie » On s'empara du fou, qui, au milieu des imprécations de la mère et d'une foule exaspérée, fut livré aux autorités.

LE TIR DANS LES ÉCOLES

Les préfets sont invités à faire connaître aux municipalités que, dans le cours moyen et le cours supérieur des écoles Primaires, le Programme des exercices militaires devra être complété par l'exercice de tir à dix mètres, à la carabine Flobert, pour les élèves âgés de plus de dix ans.

Les conseils municipaux seront appelés, dans leur première réunion, à voter l'organisation des exercices de tir dont l'instituteur aura l'unique direction, et qui n'exigera qu'un subside maximum de 40 à 50 fr.

LES MONNAIES DE BILLON ÉTRANGÈRES.

Le gouvernement vient de renouveler une mesure déjà prise et tombée peu à peu en désuétude. A l'avenir, les caisses publiques n'accepteront plus de billons étrangers (sous et deux sous). On a constaté, en effet qu'il y a 50 pour cent de ces monnaies étran-

gères en France. Elles causent un préjudice considérable au Trésor, et sont l'objet de la part de certains banquiers étrangers, d'un véritable commerce d'importation chez nous en échange de notre monnaie d'or ou d'argent qui a dans beaucoup de pays une prime de change.

Le public est donc prévenu que la nouvelle mesure va être appliquée avec la dernière rigueur.

PELEZ VOS POMMES

D'après une communication transmise à la faculté de médecine, il importe de ne point manger de pommes sans les avoir parfaitement essuées même une fois pelées, car elles peuvent causer la diphtérie.

A la suite de patientes recherches un médecin réputé de Philadelphie a reconnu que la terrible maladie est occasionnée par une sorte de champignon qu'il a retrouvé à la surface de la peau de quelque fruits, mais surtout des pommes, sous forme de petites taches diversement colorées, et il cite particulièrement une famille nombreuse dont cinq personnes furent atteintes d'angine après avoir mangé des pommes tombées dans un verger.

Ainsi s'expliquerait les ravages de la diphtérie chez beaucoup de jeunes enfants avides de fruits.

RIXE SANGLANTE

Il y a quelques jours deux ouvriers maçons de Bondy, les nommés Jean Baur et Eugène Morin, parlaient de chez eux pour aller faire le pèlerinage de Notre-dame-des-Anges, à Clichy-sous-Bois.

Ils furent rejoints par une tapissière, dans laquelle se trouvaient quatre individus. Ces derniers demandèrent aux deux maçons s'ils allaient à Clichy, et sur leur réponse affirmative, les invitèrent à monter dans la voiture, à la con-

dition de payer à boire quand on serait arrivé.

L'offre fut acceptée et les six compagnons se rendirent ensemble à la chapelle de Notre-Dame-des-Anges, où ils goûtèrent à l'eau de la fontaine miraculeuse.

Le breuvage leur parut sans doute insuffisant, car ils continuèrent leur pèlerinage à travers les débits de Clichy-sous-Bois où ils burent tournées sur tournées, si bien, qu'en s'en retournant, ils étaient tous ivres.

En chemin une discussion s'éleva entre les deux maçons et leurs compagnons inconnus. Ceux-ci se ruèrent tout à coup sur les pauvres diables, armés de couteaux et de casse-tête et les jetèrent en bas de la tapissière ; puis ils fouettèrent le cheval et disparurent.

Jean Baur qu'un cultivateur trouva évanoui sur la route six heures plus tard, était lardé de 14 coups de couteau. Quant à Morin, il gisait dans un fossé à quelques mètres plus loin. Outre des contusions nombreuses à la tête, il avait l'épaule droite fracturée et le bras gauche brisé en deux endroits.

M. Pontailier, commissaire de police qui a reçu les déclarations des deux blessés, a ouvert une enquête, de laquelle il résulte que Baur et Morin ont été dévalisés par leurs compagnons de route ; ces derniers sont activement recherchés et leur arrestation est imminente.

Eugène Morin a été transporté d'urgence à l'hôpital Saint Louis ; Baur, qui est marié a demandé à être transporté chez lui à Bondy.

Leur état à tous deux est très grave.

COMMERCE ET INDUSTRIE

On s'occupe à Coulommiers, de la création d'un Syndicat du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, dont le promoteur est M. Zinberlin, négociant dans cette ville. Voici le texte de l'article 2 des statuts qui fait con-

naître le but de cette utile fondation:

Le Syndicat, sous la direction de son bureau élu, a pour but :

De créer et d'augmenter, entre ses membres, des rapports utiles, et de resserrer entre eux les liens de confraternité; de veiller à la considération et à la dignité des diverses branches du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

De créer un centre d'action qui aide au développement du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, de défendre les intérêts généraux et particuliers des membres du Syndicat auprès du Gouvernement, des Administrations, du Conseil général, des Conseils municipaux et de toutes Sociétés particulières; d'intervenir comme juge amiable ou comme arbitre rapporteur dans les contestations qui peuvent être portées ou renvoyées devant lui; de mettre en commun tous documents de législation, de statistique ou autres, intéressant le Commerce ou l'Industrie ou l'Agriculture.

C'est là, dit notre confrère de l'*Écho de la Brie* une excellente initiative à laquelle on doit applaudir.

Nous croyons, pour notre part, que l'exemple donné par Coulommiers et un grand nombre d'autres villes, ne tardera pas à être suivi par certains cantons du voisinage de la capitale.

Autour de Dammartin

LE MESNIL-AMELOT (SUITE)

Voici l'inscription d'après le registre de la paroisse :

« J'ai été bénite au nom de Martine Jacques Claude par Messire Ganeron curé de cette paroisse et nommée par Haut et puissant seigneur Jacques Amelot, chevalier et marquis de Mauregard et Mesnil-Amelot, seigneur de Carnetin la Planchette et autres lieux conseiller du roy en tous ses conseils premier président en sa cour des aides et par dame Charlotte Princé, veuve de feu Eustache Lepicard en son vivant seigneur de Villeron et autres lieux.»

« Le fondeur de la cloche a été Florentin Le Guay.»

Une note placée en marge du registre paroissial contient le renseignement suivant : « Le premier bourdon de N.-D. de Paris fut fondu en 1681 par ledit fondeur sur l'ordre de Louis XIV et de Marie-Thérèse.

Un chapiteau de l'église porte la date de 1531, qui prouve que l'édifice fut achevé en pleine renaissance; néanmoins l'ensemble a gardé les formes du style ogival.

On ne peut quitter l'église sans faire une visite à la sacristie. Du sol au plafond, elle est ornée de remarquables boiseries qu'il est rare de rencontrer dans une campagne. Les lambris, les armoires sont couverts de feuilles de chêne et de rabans enlacés, délicatement sculptés et bien conservés. Elles datent du XVI^e siècle.

MITRY

L'église de Mitry est un spécimen du mélange des formes de la Renaissance et du style ogival. Elle n'a pas de déambulatoire comme celle du Mesnil-Amelot et se termine par un mur droit. Deux chapelles accompagnent le chœur. Sur un chapiteau on lit la date de 1534. Sur les piliers on voit des croix de consécration: les deux dernières sont portées par des anges. On retrouve ces croix dans la plupart des édifices des environs. La balustrade qui sépare le sanctuaire des chapelles ne manque pas d'élégance. Elle renferme des anges qui posent le doigt sur la bouche pour réclamer le silence auprès de l'autel. Ils sont séparés par un élégant brûle-parfum. Des feuilles de lauriers encadrent ce motif.

La chapelle de gauche offre une voûte dont les pleins sont ornés de serpents et d'escargots. La clef de voûte paraît avoir représenté une tortue. Est-ce une fantaisie, est-ce un rebus? Nous laissons aux archéolo-

gues de la contrée le soin de nous donner l'explication de cette ornementation originale.

Dans la chapelle de droite, au-dessus de l'autel est un tableau qui représente *le Rosaire*. Une série de médaillons formant guirlande offre les quinze mystères.

NANTOUILLET

Ce modeste village possède le splendide château que se fit construire le cardinal Duprat, chancelier de François I^{er}. Que dirons nous de cette demeure princière? On a épuisé à son sujet toutes les formules laudatives qu'elle mérite bien. Nous ne pourrions que répéter les descriptions des maîtres. Bornons nous à quelques indications bibliographiques. Le voyageur pressé trouvera une notice courte, mais exacte et suffisante dans le *Guide Joanne des environs de Paris*. Aux hommes d'études nous recommandons l'article qu'un archéologue compétent a doublé d'un artiste, M. Gerin, a écrit pour le comité de Senlis. (4) Il faut lire surtout les belles pages de M. Palustre qui consacre une longue description et plusieurs planches à ce magnifique édifice (5) La porte monumentale, l'escalier d'honneur, la charmante absidiole qui sert de chapelle, la cheminée de la salle des gardes attirent surtout l'attention. On oublie trop peut-être les niches si originales qui ornent les façades et l'escalier de l'aile gauche, très simple et très élégant dans sa simplicité. Il se déroule autour d'un noyau cylindrique où l'on retrouve les trèfles armes parlantes des Duprat qui tapissent aussi le fond de l'oratoire.

L'église est moins connue et mérite cependant une visite. C'est d'abord le portail dont le tympan cintré est décoré de figures en ronde-bosse qui ne manquent pas d'élégance. Quatre femmes de grandeur naturelle soutiennent cinq écussons. Mais ce qui

attire surtout l'attention, c'est le beau reliquaire (6) qui deux fois a figuré au Trocadéro (7). Cette œuvre du XIII^e siècle dont les figures un peu barbares accusent l'école rhénane affecte la forme d'un sarcophage. Elle mesure 28 centimètres de longueur 19 de hauteur et 12 de largeur. Elle est décorée d'émaux champlevés. Sur le couvercle on voit trois sujets: 1^o les saintes femmes au tombeau. Un ange leur annonce la résurrection du Sauveur. 2^o l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine. 3^o l'arrivée des saintes femmes au cenacle où elles vont avertir les apôtres.

Sur le côté, au-dessous on voit également trois scènes: 1^o la descente de Jésus aux limbes. Il tend la main à Adam que le démon s'efforce de retenir avec un croc. 2^o la descente de croix. 3^o les pèlerins d'Emmaüs. Le Sauveur tient à la main le bourdon des pèlerins. La façade opposée ne présente pas de sujets, mais seulement des fleurons émaillés. Sur chaque extrémité également émaillées se détachent deux saints debout ayant des têtes nimbées rapportées en relief. Ce précieux monument renferme plusieurs reliques entre autres celles de Sainte-Madeleine qui devait être honorée d'un culte spécial dans l'église de Nantouillet. En effet, le 24 octobre 1868, M. Boilat, le vénérable curé de la paroisse, qui est à la fois artiste et archéologue a découvert un curieux bas-relief rehaussé de couleurs représentant Marie-Madeleine aux pieds du Sauveur sollicitant la résurrection de Lazare.

Dernier détail à noter: les clous de la porte de l'église ont la forme de trèfles et rappellent ainsi le souvenir du fameux chancelier.

(4) — Année 1887 p. L. à LIII.

(5) — La Renaissance en France T I p. 154-164

(6) — Bull. du comité arch. de Senlis 1877. Notice de M. de Longperrier 3 planches en photochromie de Léon Vidal p. 209-214.

(7) — A la dernière exposition en 1889 il portait le n^o 453. M. Darcel attribue les émaux à l'école limousine. En observant les profils nous avons peine à admettre cette opinion.

(à suivre) L. Marsaux.

A VENDRE, d'occasion, bonne
Machine à Coudre, à main.

S'adresser au bureau du Journal.

Imprimerie E. LEMARIÉ à Dammartin

Chasse de 1893

Cartes - Règlements - Affiches - Carnets à souches -- Têtes de lettres pour sociétés de chasse, etc.

Manuel théorique et pratique destiné aux chasseurs, agriculteurs, magistrats, etc.

DOMMAGES AUX CHAMPS

Dégâts des lapins

par VALADON et ZURCHER

1 Volume In 12..... 3 fr. 50

LE COURRIER
DES
MODES
PARISIENNES
12 pages - 15 centimes
plus complet que les journaux à 25 cent.
publie chaque samedi 50 modèles
élégants et pratiques de robes,
manteaux, chapeaux, costumes
d'enfants, ouvrages, etc., avec
explications et patrons découpés.
Feuilletons, Causerie médicale
par M^{me} le D^r BERTILLON. Etude :
QUE FERONS-NOUS
DE NOS FILLES ?
décrivant toutes les professions
et métiers pouvant être exercés
par des femmes. Nombreuses
primes. Chez tous les libraires.
ABONNEMENTS D'ESSAI
Pour 3 mois (156 pages), le journal
simple : 2^{fr.} 50. Avec chaque fois une
gravure colorée, 3 mois : 5^{fr.} Pour
s'abonner, envoyer mandat-poste ou
timbres aux Éditeurs : IMANS & C^{ie},
37, RUE DE VERNEUIL, PARIS

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique
Organe des comices et syndicats agricoles et d
sociétés horticoles de France.

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adressez tout ce qui concerne la Rédaction et
l'Administration à M. FERRON MULLER, Secré-
taire de la Rédaction et Administrateur.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal

Gazette Anecdotique

Littéraire, Historique, Bibliographie et Mondaine
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. FOUAUST

UN AN : 12 FRANCS

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste
3 Rue des Beaux-Arts, Paris

Papeterie E. LEMARIÉ, à Dammartin

DÉPOT

des Papiers à Cigarettes,
pâte supérieure d'Angoulême

" LE SINCERE "

Cahiers de 100 feuilles, couverture tabac

La douzaine 0 fr. 50
La boîte de 100 cah. 3 fr. 75

Cahiers de 100 feuilles, couverture estampée

La douzaine 0 fr. 60
La boîte de 100 cah. 4 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles, cartonnage de couleurs

La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. »

" Le Sincère "

papier hygiénique

préparé au goudron de la forêt d'Arcachon

Cahiers de 60 feuilles

La douzaine 0 fr. 45
La boîte de 100 cah. 3 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles au goudron

La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. »

N. B. - Il existe dans cette sorte et au même prix,
un format plus grand que les cahiers ordinaires.

REMISES AUX DÉPOSITAIRES

PURIFIEZ L'AIR DE VOS APPARTEMENTS

— Papier d'Arménie —

5 cent. la Pochette pour 12 usages

Remise aux dépositaires

A LOUER à Saint-Mard
pour le 10 Octobre.

LOGEMENT composé de 2
pièces au rez-de-chaussée —
Jardin.

A Louer pour le 1^{er} Janvier
Grand Logement avec jardin
S'adresser au bureau du Journal.

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié Dammartin.